

Territoire du Haut Limousin

Un territoire rural peu dense

Situé en frontière de la Nouvelle-Aquitaine, au nord-ouest de Limoges Métropole, le territoire de contractualisation du Haut Limousin se compose des deux communautés de communes du Haut Limousin en Marche et de Gartempe Saint-Pardoux et couvre 51 communes. Il compte 29 400 habitants. Il est organisé autour du petit pôle de Bellac, qui concentre 18 % de la population et 28 % de l'emploi territorial. La majorité de la population vit dans un espace rural peu dense, 9 % en couronne périurbaine de Limoges.

Le territoire bénéficie d'axes routiers structurants (est-ouest / nord-sud), qui le placent dans une proximité de Guéret, Limoges, et à 1h30 d'Angoulême, Poitiers et Châteauroux.

Un territoire très vulnérable

Le tissu économique du territoire a subi comme partout de profondes mutations depuis les années 1970. La part de la sphère productive, largement prédominante en 1975 (66% des emplois), a très fortement reculé au profit de la sphère présentielle qui atteint désormais une représentation similaire au niveau national.

Ce basculement ne s'explique que très partiellement par le développement de la sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des populations présentes : sa dynamique s'avère quatre fois moins importante qu'en région ou en province. La trajectoire économique du territoire résulte essentiellement d'un effondrement de la sphère productive concurrentielle et exportatrice. Les emplois productifs ont en effet chuté de moitié entre 1975 et 2013. Représentant désormais 34 % de l'emploi du territoire, la sphère productive est composée d'établissements de petite taille. Les deux établissements industriels les plus importants ont entre 50 et 99 salariés.

Plusieurs secteurs productifs traditionnels spécialisent le territoire : l'industrie textile-cuir-habillement, la métallurgie, et l'agriculture. Cette dernière, orientée vers l'élevage ovin et bovin, sous signe de qualité, reste essentielle : elle concentre 17 % des emplois, contre 5 % en Nouvelle-Aquitaine et 13 % en moyenne dans les territoires ruraux. Deux secteurs présentiels, la santé et l'hébergement médico-social-action sociale complètent la spécialisation du tissu économique.

La période de récession impulsée en 2008 par la crise financière internationale a amplifié le long processus de restructuration. Très fortement impacté par les cycles récessifs (2008-2009 et 2011-2014), le territoire n'a pas tiré profit des cycles de reprise (2009-2011 et 2014-2016). Il a enregistré d'intenses pertes d'emplois salariés privés (-12,8 % entre 2008 et 2016, soit -419 emplois). Rares sont les secteurs qui ont résisté à la crise. Seule la métallurgie, pourtant en perte de vitesse au niveau national, a créé un nombre significatif d'emplois salariés dans le Haut-Limousin, bénéficiant probablement du dynamisme de la construction aéronautique qu'elle sert.

Un modèle de développement mis à mal

Les flux de revenus que le Haut Limousin capte en provenance de l'extérieur, essentiels à son développement, semblent reposer de plus en plus sur les pensions de retraite et de moins en moins sur ses capacités productives concurrentielles (la base productive exportatrice). En effet, le poids nettement plus élevé qu'en région des pensions de retraites dans le revenu disponible des ménages laisse entrevoir une surreprésentation de ces pensions dans le processus de captation de revenu par le territoire. Ce constat résulte d'un vieillissement très prononcé de la population. Le montant moyen des retraites, plus faible qu'en région, limite cependant la masse de revenus induits.

Par contre, malgré le profil historiquement « productif » de l'économie, la base productive exportatrice ne semble pas aujourd'hui occuper une place supérieure à la moyenne régionale.

La part des actifs résidents travaillant dans la sphère publique est supérieure à la moyenne régionale. La fonction de sous-préfecture de la commune de Bellac et l'importante représentation sur le territoire de secteurs à forte composante publique (hébergement médico-social-action sociale et santé) y contribuent. Pour autant, en l'état des informations mobilisées, il n'est pas possible de conclure à une surreprésentation de la base publique dans les flux de revenus captés par le territoire.

Bien que la densité d'hébergement touristique soit plus élevée que la moyenne régionale, il n'est pas non plus possible de conclure à une réelle surreprésentation des dépenses touristiques captées par le territoire. En effet, la capacité d'accueil touristique est essentiellement non marchande : elle repose à 92 % sur des résidences secondaires. La faible offre d'hébergement touristique marchand hors gîtes et chambres d'hôtes (11 hôtels et 10 campings), et la sous-représentation du secteur hébergement-restauration, limitent la place des revenus touristiques dans le processus de captation de revenus du territoire. Le Haut Limousin semble toutefois bénéficier d'atouts touristiques à promouvoir : notamment sites naturels (les Monts de Blond, lac de Saint-Pardoux), parcours d'intérêt, villages de

caractère, collégiale du Dorat, manifestations en lien avec ses activités économiques (Tech ovin, accueil du prochain championnat du monde de tonte de moutons). L'offre d'hébergement touristique marchand reste à développer et à qualifier en conséquence ; la visibilité de l'offre touristique, à améliorer.

Les revenus pendulaires « importés » par les actifs qui résident dans le Haut Limousin et vont travailler à l'extérieur du territoire se situent dans la moyenne. Le Haut Limousin tire profit des flux domicile-travail qu'il entretient avec les territoires voisins, particulièrement avec Limoges Métropole, mais ces relations restent modérées.

Le déséquilibre induit par un poids croissant des pensions de retraite et un repli de la base productive interpelle.

Une trajectoire de développement à infléchir, des marges de développement

Le processus de captation de revenus extérieurs et de redistribution dans l'économie locale apparaît en effet peu performant. En témoigne la faiblesse de la densité d'emploi présentiel, très inférieure à la moyenne régionale, qui résulte probablement d'un potentiel de captation de revenus moins important, voire d'une plus faible capacité de redistribution des revenus dans l'économie locale. Un enjeu est de consolider l'économie productive exportatrice et de développer des activités présentes, en recherchant une plus grande attractivité résidentielle, voire touristique. Parmi des pistes de consolidation de la sphère productive, on peut citer le développement de production d'énergies renouvelables pour lequel les acteurs du territoire identifient un fort potentiel, le développement des circuits courts, aujourd'hui en émergence.

Les mauvaises performances économiques du Haut Limousin ne sont imputables que pour une faible part à une orientation sectorielle défavorable. La dynamique d'emploi du Haut Limousin apparaît en effet moins performante que ce qu'on pourrait attendre d'elle au regard de la structure de spécialisation du tissu économique. Les raisons de cet « effet local » défaillant, qui explique les 2/3 des pertes d'emploi salarié sur la période 2008-2016, sont à rechercher dans la capacité du territoire à mobiliser ses propres ressources et spécificités. La structuration et la coordination d'un écosystème local tenant compte de la taille réduite des entreprises, est à construire ou améliorer.

Le dynamisme de création d'établissement plus favorable depuis 2014 sur le territoire constitue un signal positif.

Une nécessaire attractivité démographique à construire

La déprise démographique qui touche le Haut Limousin de façon continue depuis les années 1970 pèse lourdement sur ses capacités de développement. Elle est parmi les plus fortes des territoires de contractualisation néo-aquitains, sur longue période comme sur la période récente. Ce déclin démographique résulte d'un déficit naturel important et constant depuis les années 70 dont les effets sont limités par un solde migratoire devenu positif depuis le début des années 2000. Cette attractivité démographique récente reste cependant très modérée et tend à s'essouffler sur la période 2008-2013.

Le vieillissement de population qui résulte de cette longue déprise et du manque de renouvellement démographique, est parmi les plus prononcés au sein des territoires de contractualisation néo-aquitains. Les plus de 60 ans sont 1,6 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. Et l'importance relative des 45-59 ans laisse présager une accentuation du phénomène dans la période à venir.

Le vieillissement de la population engendre d'ores et déjà une légère diminution de la population active. Le non renouvellement de la ressource en main d'œuvre limite d'autant les capacités de développement. Développer l'attractivité du territoire, et capter une population de jeunes actifs apparaît donc comme un défi majeur pour le territoire.

Le niveau d'équipement du Haut Limousin, proche de la moyenne régionale et supérieur à la moyenne des territoires ruraux, représente un atout pour l'accueil de nouvelles populations. Les caractéristiques du parc de logements sont par contre moins favorables : peu dynamique, ancien, il se renouvelle peu. Le taux de vacance très élevé laisse entrevoir un parc de qualité déclinante, mal adapté aux besoins.

Par ailleurs, l'ancienneté du parc de résidences principales alerte sur les risques de précarité énergétique auxquels les ménages peuvent être exposés au regard de leur faible niveau de vie.

L'amélioration des conditions de maintien des populations présentes et des conditions d'accueil de populations nouvelles constitue un enjeu.

Une fragilité sociale avérée

L'ensemble des catégories sociales affiche des niveaux de revenus nettement inférieurs aux moyennes de comparaison. Cette faiblesse du niveau de vie des ménages, conjuguée à un taux de pauvreté et une intensité de pauvreté très élevés alerte fortement sur la situation sociale du territoire. Elle constitue également un frein au développement de la consommation locale et par là-même de l'économie locale.

Il en est de même du niveau de qualification de la population, qui est particulièrement bas : 43 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne dispose d'aucun diplôme qualifiant. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont sous-représentés. Les jeunes de 15 à 24 ans ne sont quant à eux pas plus souvent sans diplôme que la moyenne régionale. Ils sont par contre rarement diplômés du supérieur.

Le niveau de précarité de l'emploi sur le territoire est relativement modéré. L'intensité du chômage reste sensiblement inférieure aux territoires de référence mais progresse davantage en raison probablement de la situation économique défavorable.

Des enjeux stratégiques

Si le Haut Limousin ne sort pas de la trajectoire défavorable dans laquelle se trouve inscrite sa sphère productive, il s'expose à une dégradation sociale. La poursuite du déclin des revenus productifs exportateurs risquerait de laisser davantage la place aux seuls mécanismes de compensation que sont les revenus de socialisation (revenus sociaux et pensions de retraite) sans que les revenus résidentiels ne puissent assumer de véritable fonction d'amortisseur. Ce glissement pourrait conduire à l'émergence d'un modèle de développement de type « social-retraité » aux performances sociales particulièrement défavorables.

Enjeu 1 : Renforcer les filières d'excellence du territoire en particulier l'agriculture et les industries de pointe.

Infléchir cette trajectoire suppose la diversification du modèle de développement et passe par une consolidation des activités productives combinée à une dynamisation des activités présentes, dans une approche durable.

La consolidation et la dynamisation de l'économie productive, atout historique du Haut-Limousin, passe par le renforcement des filières marquantes du territoire, notamment l'agriculture et les industries de pointe, voire par la structuration de filières en émergence. La valorisation des produits agricoles sous signe de qualité, le développement de circuits courts font partie des chantiers envisagés. Le

développement des activités présentes est essentiellement lié à une augmentation de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire qu'il s'agit de favoriser.

Améliorer les capacités de développement du territoire suppose également une montée en qualification de la population.

Enjeu 2 : Mettre en place les conditions de l'attractivité en vue d'augmenter le nombre d'habitants et permettre l'installation de jeunes actifs

Face à la déprise démographique, au vieillissement très prononcé de la population et à la diminution de la population active qui en résulte, l'accueil de populations nouvelles, en particulier de jeunes actifs qualifiés, est vitale pour le territoire. L'installation de ces populations suppose le maintien d'un bon niveau d'équipement sur le territoire, l'adaptation et l'amélioration du parc de logement. L'amélioration des conditions de mobilité apparaissent aussi déterminantes, ainsi que la couverture numérique. Le territoire doit enfin se départir de l'image négative dont il souffre.